

Nos Réf. : PC/YG/CR

Domaine : 1
Commande publique.

Sous domaine : 1.1
Marchés Publics.

OBJET :

Marché n° 23-003 :
Fourniture et
acheminement en
électricité et services
associés.

DATE

06/11/2023

Certifié exécutoire par réception
en Sous Préfecture le :

17 NOV. 2023

ARRÊTE DU MAIRE

2023

11

102

Le Maire de QUILLAN,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.),

VU le Code des marchés publics notamment ses articles 28 et 71 I,

VU la délibération en date du 10 JUILLET 2020 par laquelle le Conseil Municipal en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT a donné délégation à M. le Maire, pour la durée de son mandat, afin de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalité préalable en raison de leur montant lorsque les crédits sont prévus au Budget,

CONSIDERANT que le marché de fourniture et acheminement en électricité arrive à échéance le 31 décembre 2023 et qu'à ce titre la commune a lancé une consultation pour renouveler ce contrat et qu'un avis d'appel à la concurrence a été publié sur :

La plateforme de dématérialisation des marchés publics e-marchespublics-com, annonce n°967783 en date du 29/09/2023,

CONSIDERANT que le marché se décompose comme suit :

- LOT 1 : Tous compteurs C5
- LOT 2 : Compteurs C5 en ELD

CONSIDERANT qu'à l'issue de la consultation, le 31/10/2023 à 12h00, deux entreprises ont remis une offre pour les lots 1 et 2 :

- TOTAL ENERGIE SA.
- ALTERNA.

Et que ces offres s'établissent comme suit pour une consommation estimée de 30.495 pour le lot 1 et 793.804 pour le lot 2 :

	OFFRE FIXE		OFFRE ARENH ECRÊTE	
	MONTANT	NOTE GENERALE	MONTANT	NOTE GENERALE
LOT 1 : TOUS COMPTEURS C5				
ALTERNA	21 052€	87.29	17 845.57	93.00
TOTAL ENERGIE	19 335€	92.25		
LOT 2 : COMPTEURS C5 EN ELD				
ALTERNA	474 868€	93.00	391 399.44	93.00

CONSIDERANT qu'au regard des critères énoncés dans le règlement de consultation, l'offre d'ALTERNA s'avère la mieux disante.

CONSIDERANT que la durée de validité des offres est de quelques heures à compter de la date limite de remise des offres et que l'attribution doit donc être réalisée par le Maire dans un délai très court,

CONSIDERANT que la commission MAPA s'est réunie le 31/10/2023 à 14H00 et propose de retenir la société ALTERNA, offre ARENH écrêtée, pour le LOT1 et le LOT 2,

CONSIDERANT que dans les conditions d'attribution des marchés d'énergie spécifique, et vu ses délégations, M. Le maire décide d'attribuer le lot 1 et le lot 2 relatif au marché de fourniture et d'acheminement en électricité et services associés à la société ALTERNA,

ARRÊTE

- ARTICLE 1 :** Il est confié à la société ALTERNA, un marché pour la fourniture et l'acheminement en électricité et services associés à la société ALTERNA.
Le marché est conclu pour une durée initiale de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2024.
- ARTICLE 2 :** Les conditions de réalisation des prestations sont précisées dans les différentes pièces du marché notamment, l'acte d'engagement, le cahier des clauses particulières, le bordereau de prix unitaires et le mémoire technique.
- ARTICLE 3 :** La dépense sera imputée en section de fonctionnement des Budgets Primitifs 2024 et 2025.
- ARTICLE 4 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MONTPELLIER dans la limite de deux mois francs suivant sa notification à l'intéressé.
- ARTICLE 5 :** M. le Directeur Général des Services et M. le Receveur Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à QUILLAN, le 6 novembre 2023

Le Maire,

Pierre CASTEL.



2023-11-102**Identifiant FAST :** ASCL_2_2023-11-17T12-59-50.00 (MI248932057)**Identifiant unique de l'acte :**
011-200059418-20231117-2023-11-102-AR ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** Marché 23-003: Fourniture et acheminement en électricité et services associés.**Date de décision :** Nov 17, 2023 12:00:00 AM**Nature de l'acte :** Actes réglementaires**Matière de l'acte :**
1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.1. Marchés publics**Identifiant unique de l'acte
antérieur :****Acte :** [2023 11 102.PDF](#)**Préparé**

Date 17/11/23 à 12:59

Par JORDAN Edouard**Transmis**

Date 17/11/23 à 12:59

Par JORDAN Edouard**Accusé de réception**

Date 17/11/23 à 13:06